

SAUVONS LE PATRIMOINE DE SERMAISE



Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, déclarée le à la Sous -préfecture d'Étampes le 20 juin 2016, Enregistrée sous le n° W911002142, publiée au Journal officiel du 9 juillet 2016, siège social Sauvons le patrimoine de Sermaise, 280 avenue Paul Blot 91530 Sermaise.

BULLETIN D'ADHESION / DON 2025

Je souhaite adhérer à l'association « Sauvons le Patrimoine de Sermaise ».

Date :

Madame/Monsieur : _____ Signature :

Informations nécessaires si vous n'êtes pas encore adhérent :

Adresse : _____

Tel : _____

Mail : _____@_____

Je joins mon règlement d'un montant de :

Adhésion individuelle : 10€

Adhésion jeune (10/18ans) ou retraité ou sans emploi : 5€

Don libre* de ___€ Don exclusivement réservé à la restauration de notre église ** de ___€

Chèque à l'ordre de « Sauvons le Patrimoine de Sermaise » à adresser en mairie : Sauvons le patrimoine de Sermaise, 280 avenue Paul Blot 91530 Sermaise.

Virement à Sauvons le Patrimoine de Sermaise. IBAN : FR76 1751 5900 0008 0100 9863 566

* Don n'ouvrant pas droit à défiscalisation. ** Un don de 100€ exclusivement réservé à la restauration de notre église donne droit à un abattement de 66€ au titre de l'impôt sur le revenu. La dépense réelle dans ce cas est de 34€. Un récépissé vous sera remis.

MONUMENT



HISTORIQUE

sermaise.patrimoine@gmail.com www.sermaisepatrimoine.fr



SAUVONS LE PATRIMOINE DE SERMAISE



Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, déclarée le à la Sous -préfecture d'Étampes le 20 juin 2016, Enregistrée sous le n° W911002142, publiée au Journal officiel du 9 juillet 2016, siège social Sauvons le patrimoine de Sermaise, 280 avenue Paul Blot 91530 Sermaise.

BULLETIN D'ADHESION / DON 2025

Je souhaite adhérer à l'association « Sauvons le Patrimoine de Sermaise ».

Date :

Madame/Monsieur : _____ Signature :

Informations nécessaires si vous n'êtes pas encore adhérent :

Adresse : _____

Tel : _____

Mail : _____@_____

Je joins mon règlement d'un montant de :

Adhésion individuelle : 10€

Adhésion jeune (10/18ans) ou retraité ou sans emploi : 5€

Don libre* de ___€ Don exclusivement réservé à la restauration de notre église ** de ___€

Chèque à l'ordre de « Sauvons le Patrimoine de Sermaise » à adresser en mairie : Sauvons le patrimoine de Sermaise, 280 avenue Paul Blot 91530 Sermaise.

Virement à Sauvons le Patrimoine de Sermaise. IBAN : FR76 1751 5900 0008 0100 9863 566

* Don n'ouvrant pas droit à défiscalisation. ** Un don de 100€ exclusivement réservé à la restauration de notre église donne droit à un abattement de 66€ au titre de l'impôt sur le revenu. La dépense réelle dans ce cas est de 34€. Un récépissé vous sera remis.

MONUMENT



HISTORIQUE

sermaise.patrimoine@gmail.com www.sermaisepatrimoine.fr

